



Communiqué de presse

Le 14 octobre 2021

La Banque Postale accélère sa stratégie de décarbonation

- **Trajectoire de décarbonation validée par l'initiative « Science Based Targets », une première mondiale¹**
- **Sortie totale des énergies fossiles d'ici 2030**

La Banque Postale, qui s'est engagée à devenir zéro émission nette à horizon 2040 sur ses activités bancaires, est la première banque européenne et l'une des premières institutions financières au monde à disposer d'une trajectoire de décarbonation validée par la « Science Based Targets initiative » (SBTi), organisme indépendant de référence piloté par quatre organisations internationales. Dans le cadre de ses objectifs ambitieux de réduction d'émission de gaz à effet de serre, elle annonce, en sus de son engagement de sortie du charbon à 2030, une sortie totale des énergies fossiles (pétrole & gaz) sur ce même horizon.

L'initiative scientifique SBT pilotée par quatre grandes organisations internationales, le CDP (Carbon Disclosure Project), le WRI (World Resources Institute), le Pacte mondial des Nations unies (UNGC) et le Fonds mondial pour la nature (WWF) a validé **la trajectoire de décarbonation de La Banque Postale à l'horizon 2030²** et l'a reconnue **compatible avec l'objectif de limiter le réchauffement bien en-deçà de 2°C fixé par l'Accord de Paris**. Cette trajectoire recouvre à la fois les activités propres de La Banque Postale (émission carbone de son parc immobilier et de sa flotte de véhicules, type d'énergie utilisée...) ainsi que les impacts liés à ses investissements et financements auprès de ses clients.

Ainsi, La Banque Postale est **la première banque en Europe et l'une des 3 premières institutions financières au monde reconnues par la SBTi** pour son action en faveur du climat. La SBTi évalue et vérifie les objectifs de réduction de gaz à effet de serre des entreprises, de manière scientifique, et s'assure que les engagements pris par les entreprises sont compatibles avec l'Accord de Paris.

« La Banque Postale se félicite de la validation de sa trajectoire de décarbonation par la SBTi, trajectoire qui nous permettra d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2040. Nous sommes aujourd'hui la première banque européenne et parmi les premières institutions financières au monde, à avoir une stratégie de décarbonation conforme aux Accords de Paris validée selon une méthode scientifique de référence. L'urgence climatique nous commande d'accélérer, ce qui nous amène à une sortie complète des énergies fossiles, au plus tard en 2030. Fort de notre « ADN citoyen », notre ambition est de conforter notre leadership international, reconnu par les agences extra financières. Elle est également d'être un laboratoire « fer de lance » du secteur bancaire et d'impulser une transformation en profondeur de nos modèles d'affaires en faveur de la transition juste, dont le respect des limites planétaires est une composante majeure. Dans la période qui s'ouvre, nous sommes déterminés à encourager les acteurs des énergies fossiles dans leur transition. » a déclaré **Philippe Heim, président du directoire de La Banque Postale**.

¹ Aux côtés de KB Financial Group et d'EQT également certifiés ce jour

² Champs d'application scope 1 et 2 et plusieurs portefeuilles du scope 3



"Le secteur financier joue un rôle important dans la décarbonation de l'économie et dans l'action climatique des entreprises. Nous avons besoin que les gestionnaires d'actifs, les banques, les assureurs et les autres acteurs alignent leurs objectifs climatiques sur les objectifs climatiques mondiaux de manière solide et transparente. Nous sommes très heureux d'annoncer le premier lot d'institutions financières ayant des objectifs climatiques fondés sur la science, y compris La Banque Postale, et nous pensons que cet élan encouragera d'autres institutions à rejoindre ce mouvement croissant", a déclaré **Alberto Carrillo Pineda, Directeur Général de la SBTi**.

La Banque Postale a l'ambition de réduire son empreinte carbone directe, celle de ses portefeuilles de financement et d'investissement et d'accompagner des projets de transition énergétique en France grâce aux financements responsables. La Banque Postale s'est ainsi engagée :

- à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 46,2 % d'ici 2030 (scope 1 & 2) par rapport à 2019 ;
- à continuer d'utiliser 100% d'électricité d'origine renouvelable jusqu'en 2030 ;
- et à atteindre des objectifs déterminés scientifiquement sur 85% de son portefeuille total de financement et d'investissements d'ici à 2030 (crédit immobilier, immobilier commercial, financement de projets énergétiques, d'actions et obligations et de prêts long terme aux entreprises).

Dès 2017, La Banque Postale s'était engagée dans l'initiative « Science Based Targets³ », qui vise à définir une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris. Elle s'est impliquée, aux côtés de l'initiative SBTi, à la co-construction d'une méthodologie commune pour le secteur financier. La Banque Postale continuera à s'investir dans le développement des prochaines méthodologies conformément à son objectif d'être un laboratoire « fer de lance » de la décarbonation.

La Banque Postale s'engage à sortir des énergies fossiles à l'horizon 2030, une étape majeure dans sa stratégie bas carbone

La Banque Postale est également la première banque au monde à s'engager pour une sortie totale des secteurs du pétrole et du gaz d'ici 2030. Cet engagement ambitieux, pris en concertation avec les ONG, est une étape indispensable au respect de sa trajectoire climatique certifiée par la SBTi. Elle est aussi en ligne avec les messages portés par l'Agence Internationale de l'Energie, qui conditionne l'atteinte de la neutralité carbone à l'arrêt du financement de nouveaux projets pétroliers ou gaziers.

³ L'initiative Science Based Targets (SBTi) a été impulsée par le programme Global Compact des Nations unies, le WWF, le World Resources Institute (WRI) et le Carbone Disclosure Project (CDP). Elle a pour but de développer les méthodes et de définir les critères des SBT, objectifs fondés sur la science pour chaque secteur. Elle valide aussi les objectifs que les entreprises lui soumettent. Ces objectifs doivent s'inscrire dans un horizon prévisionnel de 5 à 15 ans et couvrir les scopes 1 et 2 conformément au protocole standardisé du GHG (le Green House Gas Protocol). Si les émissions du scope 3 d'une entreprise s'élèvent à plus de 40% de ses émissions totales, les objectifs doivent également couvrir le scope 3. La méthode SBT repose sur la mise en adéquation des objectifs de réduction des gaz à effet de serre avec les données de la science climatique. Elle se concentre sur la quantité d'émissions qui doit être réduite pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, limitant le réchauffement climatique mondial à 1,5°C.



Concrètement, cela implique que La Banque Postale change sa politique à l'égard des entreprises productrices de pétrole et de gaz, **conventionnel et non conventionnel** (pétrole et gaz de schistes, forage en eaux profondes et en zones arctiques), et de celles qui participent au développement d'infrastructures dans ces secteurs. Son engagement porte sur les activités en **amont** (productions, explorations) et sur les activités liées aux infrastructures de transport (tels que les pipelines ou les entrepôts de stockage de Gaz Naturel Liquéfié).

Pour les acteurs des secteurs du pétrole et du gaz, La Banque Postale s'engage plus précisément :

- à ne pas financer de projet énergétique basé sur le pétrole et le gaz ;
- à ne plus leur fournir de services financiers (crédits, tenue de compte, moyens de paiements, affacturage...) et gérer en extinctions les services et encours existants jusqu'en 2030 ;
- à ne pas investir dans ces entreprises et désinvestir progressivement de ces entreprises jusqu'en 2030 ;
- à ne pas soutenir les entreprises activement impliquées dans le lobbying en faveur du pétrole ou du gaz, ou celles ralentissant ou bloquant les efforts pour sortir de ces secteurs d'ici 2040.

En cohérence avec son engagement en faveur de la transition juste et son engagement actionnarial, La Banque Postale continuera à **soutenir activement et à financer les entreprises énergétiques engagées dans un plan de transition solide et conforme aux Accords de Paris**, avec une trajectoire claire et des étapes intermédiaires.

Des avancées concrètes en faveur d'une finance durable

Cette validation par l'initiative SBT est le résultat d'une politique de long terme ambitieuse de La Banque Postale en faveur d'une finance durable, construite autour de 3 piliers :

- des engagements : après avoir atteint en 2018 la neutralité carbone sur son périmètre opérationnel, La Banque Postale s'est engagée à atteindre **un objectif de zéro émission nette à l'horizon de 2040 sur l'ensemble de ses activités bancaires** - soit 10 ans avant la date limite fixée tant par les institutions européennes que dans le cadre de la Net Zero Banking Alliance, en application de l'Accord de Paris
- des offres favorisant la transition juste : dans la construction de ses offres, La Banque Postale est attentive à corriger les fractures sociales afin d'accompagner l'ensemble de ses clients dans la transition écologique.
 - Pour les particuliers, elle propose, par exemple, depuis septembre 2021, un crédit à la consommation à impact pour l'achat d'un véhicule, accessible à tous, dont le taux client est bonifié en cas d'achat d'un véhicule électrique ou hybride et dont les 2 premières années d'usage du véhicule sont compensées au niveau des émissions de carbone. Des dispositifs équivalents permettent aussi de rénover son logement, quel que soit son niveau de ressources. Enfin, elle met à la disposition de ses clients une gamme constituée uniquement de fonds 100% ISR.
 - Pour les clients entreprises et collectivités locales, elle accompagne leur transition énergétique, du bilan carbone au financement de leur projet avec des prêts verts.



- des collaborateurs acteurs de la transition : La Banque Postale a mobilisé l'ensemble de ses collaborateurs afin de participer à la co-construction de sa raison d'être. Ils ont été également associés à la consultation citoyenne lancée en mai dernier afin d'élargir l'offre de produits verts proposée par la Banque. Plus de 30 000 salariés ont participé à ce dispositif, qui a permis de recueillir plus de 800 propositions concrètes pour nourrir et développer l'engagement citoyen de la Banque.

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un bancassureur européen de premier plan leader de la finance durable. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner 20 millions de clients personnes physiques et morales avec une gamme complète accessible à tous. Filiale du Groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 000 points de contacts dont 7 600 bureaux de poste. Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », La Banque Postale se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français, avec une offre intégrée et omnicanale de services de bancassurance articulée autour de trois marques distinctes : La Banque Postale, sa banque au quotidien, Ma French Bank, sa banque 100% mobile et BPE, sa banque privée. Fort de son identité citoyenne, La Banque Postale se positionne au service d'une transition juste, répondant aux enjeux environnementaux, sociétaux, territoriaux et numériques.

Contacts presse La Banque Postale :

France Plasse – 01 55 44 22 24 – france.plasse@laposte.fr

Victor Labrusse – 01 55 44 22 42 – victor.labrusse@laposte.fr